

sur ce changement. On nous a placés dans une posture ridicule. Du point de vue efficacité, nous étions au quatrième rang des puissances belligérantes pendant le conflit auquel nous avons participé dès le début. Après nous avoir accueillis sur les champs de bataille, on nous écarte des conférences de paix. On a demandé à nos soldats de lutter, de prendre part aux combats décisifs et de contribuer à la victoire. Maintenant qu'il s'agit d'assurer la paix, on ne nous accorde gracieusement que le privilège de faire connaître nos vues. Nous faisons ou ne faisons pas partie de l'organisation internationale; or, tant qu'on n'aura pas fait disparaître tout le mystère qui existe sur ce qu'est notre pays,—une petite, une moyenne ou une grande puissance, une nation indépendante ou un pays collaborant avec d'autres membres du Commonwealth britannique, une nation nord-américaine associée aux Etats-Unis,—tant que le Gouvernement, dis-je, n'aura pas décidé ce point, qui pourrait affirmer que nos dépenses militaires sont ou ne sont pas du gaspillage?

Comme on s'y attendait, le Gouvernement dans le discours du Trône, a traité de l'embauchage. Il y mentionne le haut niveau actuel de l'embauchage. Il affirme qu'il s'établit à un sommet plus élevé de 30 p. 100 que celui de 1939. C'est assez impressionnant pour pas qu'on oublie les conditions qui existaient en 1939. Voici ce que nous voulons savoir, et le Gouvernement nous le dira, je l'espère: Quelle sera la politique ministérielle touchant les relations ouvrières et l'embauchage, une fois qu'aura pris fin la forte demande actuelle? Voilà un problème qui suscite des craintes chez les ouvriers et les employeurs, aussi bien que chez les membres du Gouvernement j'en suis sûr. Ses organismes ont, dans une grande mesure, failli à leur tâche. On ne peut lire un journal sans constater que l'horizon est assombri quelque part au pays à cause d'un différend industriel.

Mes remarques au sujet du commerce s'appliquent dans ce cas. Au lieu de faire grand état d'un commerce et d'un embauchage purement factices, en somme, puisque nous devons, à même nos impôts et grâce à des prêts consentis, financer nos propres exportations, le Gouvernement devrait non pas se contenter du présent mais songer aussi à l'avenir. Je ne sache pas qu'il ait de plans à cet égard. Le Gouvernement dit bien qu'il a un plan visant à remédier à la situation, mai, dans le moment, il ne fait rien. S'il a une politique, il la garde secrète. Quel doit être sa ligne de conduite au sujet de l'embauchage, une fois qu'il aura répondu aux nécessités urgentes et immédiates de la reconstruction? On nous dit tout simplement que lorsque les provinces

auront accepté les conditions du Gouvernement touchant les accords fiscaux, ce dernier soumettra aux provinces un programme de travaux publics et de sécurité sociale. Dans le moment, la proposition fédérale ne fait guère de progrès. A l'heure actuelle, le Gouvernement n'a d'autre politique que celle du laisser aller; il espère que la situation se corrigera d'elle-même.

Dans un paragraphe, le Gouvernement traite de la situation relative à nos produits bruts provenant de l'agriculture, des pêcheries, des mines et de la forêt. Je m'arrête un instant à la question de l'agriculture, à la situation dans laquelle se trouve notre industrie agricole. Pendant des années, le Gouvernement, par l'entremise de ses nombreux organismes, a fixé les prix des denrées agricoles aussi bien que des articles que doit se procurer le cultivateur. Il a réglementé et surveillé l'abatage des bestiaux. Il a réglementé et surveillé l'importation et l'exportation de graines de semence, d'engrais alimentaires et d'engrais chimiques. Il a contrôlé la vente des céréales, comme il a contrôlé et dirigé l'exportation du bétail et des produits du bétail. Il a établi le rationnement de denrées alimentaires importantes. Il a conclu des marchés à long terme et à prix garantis en ce qui concerne l'exportation de produits alimentaires, et il a versé au cultivateur des subventions directes et indirectes. En dépit de toutes ces mesures, le revenu net de l'ensemble des cultivateurs canadiens diminue depuis 1944, alors même que la demande, sur les marchés nationaux aussi bien qu'étrangers, atteint un niveau sans précédent. Le Gouvernement a induit le gouvernement britannique en erreur en lui faisant un tableau trop optimiste de notre production et de nos livraisons futures. Le Gouvernement a conclu avec la Grande-Bretagne, au chapitre de l'exportation de denrées alimentaires, des marchés à long terme qu'il ne pourra exécuter à moins d'interdire les exportations aux Etats-Unis, de maintenir, au pays, un rationnement rigide, de contrôler, sinon d'interdire absolument, les exportations de produits agricoles, de prévenir le relèvement du chiffre des emblavures et de subventionner les exportations de produits alimentaires, car les prix faits à la Grande-Bretagne, dans certains de ces marchés, sont inférieurs aux frais de production.

En 1940, le Canada exportait à la Grande-Bretagne 345 millions de livres de bacon; en 1946, il s'engageait à lui en vendre 450 millions de livres, quantité qui était par la suite réduite à 350 millions de livres. Il s'en est fallu de plus de 100 millions de livres qu'il fût honneur à son marché, me dit-on, même après que la quantité en eût été ainsi réduite.